

**AVIS ET COMMUNICATIONS
DE LA**

DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

**AVIS AUX IMPORTATEURS
DE LINGE DE LIT EN COTON ORIGINAIRE DE L'INDE**

2007/66. L'attention des importateurs est appelée sur l'avis de la Commission 2007/C262/13 (JOUE C262 du 01/11/2007), qui modifie le nom d'une société bénéficiaire d'un droit compensateur individuel (RE (CE) n° 74/2004 JOUE L12 du 17/01/04).

Ramesh Textiles s'appelle désormais **Ramesh Textiles India Pvt. Ltd.**

Le code additionnel Taric A498 attribué précédemment à Ramesh Textiles s'applique à Ramesh Textiles India Pvt.Ltd.